









OBJECTIFS DE LA FORMATION

La classe de troisième de l'enseignement agricole est une classe de détermination préparant les élèves à intégrer une formation professionnelle.

Les principaux objectifs sont :

- Acquérir des outils méthodologiques
- Découvrir le monde professionnel
- Construire un projet professionnel individuel

Préparer l'entrée en CAP ou seconde professionnelle

CONDITIONS D'ADMISSION

- Vous êtes en classe de quatrième
- Vous déposez un dossier de candidature auprès du lycée La Ricarde (dossier remis lors des portes ouvertes, sur demande ou téléchargeable sur le site internet)
- Vous êtes admis par l'étude de votre candidature en commission d'affectation

MODALITES D'INSCRIPTION

- Un courrier d'admission est adressé suite à la commission d'affectation
- Un dossier d'inscription est à retirer au lycée.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- 1 année scolaire
- Des travaux pratiques (4.5 heures par semaine)
- Deux à trois semaines de stage d'observation en milieu professionnel (permettant de préciser l'orientation)
- Un stage collectif (1 semaine) : sur la Réserve Naturelle de Camargue
- Trois modules de découverte professionnelle : Plante (jardinage), Matériaux (énergie, travail du fer, du bois...), Activités manuelles de loisirs (fabrication d'objets simples, ...)

HORAIRES HEBDOMADAIRES INDICATIFS

Enseignements Généraux		Enseignements de Découvertes Professionnelles	
Français	3.5 h	Biologie Ecologie	1.5 h
Anglais	2 h	Prévention Santé Environnement	1 h
Histoire Géographie, Education Civique	2.5 h	Sciences et Techniques Professionnelles	4.5 h
Education Physique et Sportive	3 h	Education Socio-culturelle	2 h
Mathématiques	3 h	Aide Individualisée	0.5 h
Physique – Chimie	2 h	Enseignement Pluridisciplinaire	3 h
Informatique	1 h		

CONDITIONS D'ACCUEIL ET TARIFS*

- Hébergement possible en internat (1521,21 €/an), demi-pension (593 €/an) ou externat
- Possibilité de bourses
- Transports scolaires (bus et TER)
- Navette avec la gare SNCF (début et fin de semaine pour les internes)

HORAIRES HEBDOMADAIRES

- Cours du lundi 9 heures au vendredi 16h30
- 29.5 heures de cours par semaine

EVALUATION ET DIPLÔMES

Diplôme National du Brevet (DNB)

Evaluation par contrôle continu et en épreuves terminales

Délivrance ASSR2

POURSUITE D'ETUDES ET DEBOUCHES

- Poursuite d'études en CAP ou Bac Professionnel : toutes spécialités
- En lycée professionnel ou en CFA (apprentissage)



